

*Lycée PIERRE DE FERMAT  
Place des JACOBINS  
B.P 7013  
31068 TOULOUSE CEDEX 7*

*MARCHE 2010 - 01*

# **REMPLACEMENT DES LAVE VAISSELLES, BROYEUR, PULPEUR ET EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES**

## **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Le présent règlement comprend 5 feuillets numérotés de 1 à 5.

**Article premier Identification du pouvoir adjudicateur :**

**LYCEE PIERRE DE FERMAT  
Place des JACOBINS – BP 7013  
31068 TOULOUSE CEDEX 7**

**Article 2 Objet du marché**

Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service de :

- 2 machines à laver la vaisselle ;
- 1 ou 2 machines à laver les plateaux ;
- 1 broyeur à déchets ;
- 1 pulpeur à déchets ;

Ainsi que les travaux de second œuvre nécessaires à l'adaptation de la laverie.

**Article 3 Lieu d'exécution et de livraison**

Les prestations objet du présent marché seront exécutées dans le local laverie du lycée Pierre de Fermat, situé au sous-sol du service de restauration.

**Article 4 Caractéristiques principales**

Se reporter au CCTP.

**Article 5 Décomposition en lots**

Le marché comporte 2 lots :

- 1/ lot n°1 : équipement de la laverie
- 2/ lot n°2 : second œuvre

Les candidats peuvent présenter une offre pour les 2 lots.

**Article 6 Délai d'exécution**

Le délai d'exécution est fixé du 5 au 30 juillet 2010 inclus.

**Article 7 Conditions relatives au marché**

**7.1 garanties exigées pour le lot n°1**

Une retenue de garantie égale à 5% du montant initial hors taxes du marché, sera prélevée sur les sommes dues au titulaire. Elle sera restituée à l'expiration du délai de garantie (2 ans) dans les conditions fixées par l'article 103 du code des marchés publics. Le titulaire est en droit de remplacer la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire ou une garantie à première demande.

## **7.2 modalités de financement et de paiement**

Le financement du marché est assuré sur le budget de l'établissement. Le paiement interviendra, une fois la réception prononcée, dans les 30 jours suivant la réception de la demande présentée par le titulaire, déduction faite, le cas échéant, de la retenue de garantie pour le lot n°1.

## **7.3 langue pouvant être utilisée dans l'offre**

Tous les documents constituant l'offre du candidat doivent être rédigés en français.

## **Article 8 Conditions de participation**

Afin d'évaluer la situation juridique, la capacité économique, financière et technique des opérateurs économiques, les candidats complèteront la déclaration (imprimé DC5) jointe dans le dossier de consultation.

Doivent notamment être renseignées les rubriques suivantes :

- D-1-1 : chiffre d'affaires hors taxes des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices clos.
- D-2 : le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente ?
- F-1 : renseignements relatifs aux moyens.
- F-2 : références.
- G : capacité professionnelle (article 45-I du code des marchés publics).
- H : attestation et certification de la capacité professionnelle (article 45- II du code des marchés publics).
- I : si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques, dont des sous-traitants, pour présenter sa candidature, justificatif, le cas échéant, des capacités de ces opérateurs.
- J : obligation d'emploi.
- K : déclarations/attestations sur l'honneur.

## **Article 9 Critères d'attribution**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous énoncés avec leur pondération :

- Mémoire technique 60 points
  - o Fiches techniques- rendement–caractéristiques de construction- détail des fonctions - consommation en fluides – puissance de raccordement : 20 pts
  - o Engagement sur délais de livraison et d' installation : 10pts
  - o Coût global d'utilisation : 10pts
  - o Note sur SAV –garanties- assistance technique – contrat d'entretien : 10pts
  - o Liste des références régionales des équipements proposés similaires : 10pts
- Prix des prestations sur 40 points
  - o Renseignements sur DPGF : 15pts
  - o Conformité des quantités : 15pts
  - o Cohérence des prix unitaires : 10pts

## **Article 10 Procédure**

### **10.1 type de procédure**

La procédure de consultation utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert, en application des articles 57 et suivants du code des marchés publics.

### **10.2 conditions de délais**

La date limite de réception des offres est fixée au **Vendredi 19 MARS 2010 à 17H00**

## **Article 11 Présentation des offres**

Les plis contenant les offres seront transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal ou remis au service Intendance du lycée contre récépissé. Ces plis seront cachetés et contiendront deux enveloppes également cachetées.

L'enveloppe extérieure porte la mention « **MARCHE PUBLIC 2010-01 – NE PAS OUVRIR** ».

La première enveloppe intérieure porte le nom du candidat et la mention « **MARCHE PUBLIC 2010-01 – CANDIDATURE** ». Elle contient notamment les justificatifs de qualité et de capacité du candidat énumérés à l'article 8 du présent règlement.

La deuxième enveloppe intérieure porte le nom du candidat et la mention « **MARCHE PUBLIC 2010-01 – OFFRE** ». Elle contient les pièces constituant l'offre, énumérées à l'article 5 du CCAP – à l'exception du CCAG-FCS – et aux articles 2.1 et 2.2 du CCTP.

## **Article 12 Attribution du marché**

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produit, en outre, conformément à l'article 46 du code des marchés publics :

- 1 – Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- 2 – Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

## **Article 13 Renseignements complémentaires**

**13.1** . numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **2010-01**

**13.2** .adresses auprès desquelles des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- d'ordre administratif

Lycée Pierre de Fermat

M. GARNIER Henri

Place des Jacobins – BP 7013

31068 Toulouse Cedex

Tél : 05.62.15.42.02

Fax : 05.61.13.98.94

Courriel : [henri.garnier@ac-toulouse.fr](mailto:henri.garnier@ac-toulouse.fr)

- d'ordre technique

INTEGRALE DE RESTAURATION

M. BONNEMASON Eric

3, avenue Georges Clémenceau – BP 94

33150 CENON

Tél : 05.56.40.62.83

Fax : 05.56.40.62.84

Courriel : [integrale-de-restauration@wanadoo.fr](mailto:integrale-de-restauration@wanadoo.fr)

**13.3** adresses auprès desquelles les documents peuvent être obtenus :

Site Profil d'acheteur : <http://fermat.entmip.fr> - rubrique « MARCHES PUBLICS ».

Adresse administrative mentionnée à l'article 13.2

**13.4** adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Adresse administrative mentionnée à l'article 13.2

**Article 14 Date d'envoi de l' AAPC à la publication**

**VENDREDI 5 FEVRIER 2010**